



Martigues, le 23 mai 2022

**Aux Membres de la CSS de
STOGAZ La Motte
(Liste des destinataires in fine)**

Objet : Réunion de Commission de Suivi de Site

Madame, Monsieur,

Nous vous convions à la prochaine réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) de STOGAZ implanté sur la commune de La Motte le :

**Mardi 7 juin 2022 à 14 h 30
à la Mairie de La Motte (salle du Conseil Municipal)
8 place Georges Clemenceau - 83920 La Motte**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Quorum
2. Approbation du compte rendu de la CSS du 25 janvier 2021
3. Bilan annuel des activités du site depuis la dernière réunion (STOGAZ)
4. Bilan de l'inspection des installations classées depuis la dernière réunion (DREAL)
5. Questions diverses

Nous vous remercions de nous confirmer votre présence par mail à mtreglia@cypres.org ou par téléphone au 04 42 13 01 00.

En cas d'indisponibilité de votre part, je vous informe que vous avez la possibilité de vous faire représenter par votre suppléant ou un autre membre désigné dans l'arrêté préfectoral. Dans ce dernier cas, le formulaire « mandat » mis en pièce jointe est à nous retourner (les modalités y sont spécifiées).

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire de la CSS

Michel SACHER
Directeur du Cypres

Pièces jointes :

- Mandat
- Arrêté Préfectoral de modification de la composition de la CSS du 17/11/2020

LISTE DES DESTINATAIRES

(AP du 17/11/2020)

Collège Administrations

- | | |
|--|---|
| ✓ Sous-Préfecture du Var | Monsieur le sous-préfet de Draguignan ou son représentant |
| ✓ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL PACA) | Monsieur le chef de l'unité départementale du Var ou son représentant |
| ✓ Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) | Monsieur le délégué départemental ou son représentant |
| ✓ Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) | Monsieur le directeur départemental ou son représentant |
| ✓ Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) | Monsieur le colonel, directeur ou son représentant |
| ✓ Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) | Monsieur le directeur régional ou son représentant |
-

Collège des élus des collectivités territoriales

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------|
| ✓ Commune de LA MOTTE | Madame Valérie MARCY |
| ✓ Commune des ARC-SUR-ARGENS | Monsieur Christophe FAURE |
| ✓ Commune de TRANS-EN-PROVENCE | Monsieur Jacques GODANO |
| ✓ Commune du MUY | Monsieur Calogero PICCADACI |
-

Collèges exploitants des installations classées

- | | |
|----------|---------------------------|
| ✓ STOGAZ | Monsieur Benjamin LEMAIRE |
| | Monsieur Nelson ROBERT |
-

Collèges riverains ou des associations de protection de l'environnement

- | | |
|--|--------------------------|
| ✓ Association Varoise pour la Sauvegarde de l'Agriculture, de la Nature et de l'Environnement (AVSANE) | Monsieur Daniel PEUVRIER |
| ✓ Fédération du Var pour la Pêche et le Protection du Milieu Aquatique (FVPPMA) | Monsieur Jacques LANDI |
-

Personnalité qualifiées et invités

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ✓ STOGAZ MARIGNANE | Monsieur David KEO |
| ✓ Gendarmerie | Lieutenant Christophe MAYALI |
| ✓ Gendarmerie | Major Alain BARBIERI |

MANDAT : BON POUR POUVOIR

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur de la Commission de Suivi de Site de l'établissement STOGAZ de la Commune de La Motte

- *Lorsqu'il n'est pas suppléé, un membre de la commission peut donner mandat à un autre membre*
- *Nul ne peut détenir plus d'un mandat*
- *Le mandat est obligatoirement remis au secrétariat ou au président au plus tard en début de séance*

Je soussigné(e)

représentant de

du collège

donne pouvoir à

représentant de

du collège

à l'effet:

de me représenter et de voter à :

la Commission de Suivi de Site de STOGAZ – Commune de La Motte
Mardi 7 juin 2022 à 14 h 30
à la Mairie de La Motte (salle du Conseil Municipal)
8 place Georges Clemenceau - 83920 La Motte

Fait le :

Signature :